

LE LÉODEGARIEN



BULLETIN MUNICIPAL DE ST LEGER EN YVELINES

sommaire

Votre équipe municipale	2 à 3
Des nouvelles de la CCE	4
Urbanisme	5 à 6
Le Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse	7
La Saint-Jean 2008	8
Ça s'est passé à Saint Léger...	9 à 10
Du nouveau dans le village	11
Et bientôt...	12
Bonne nouvelle	12
Pour une meilleure qualité	12
Le Voyage des Aînés	13
Les 100 ans de Juliette Patru	13
Nos jeunes ont du talent...	14
Du côté des associations	15 à 25
> Les Bouchons de l'Espoir	15
> Association paroissiale	15
> Association des Anciens Combattants	16
> USY	17
> ASLE	17
> La Société de Chasse	18
> Sport et santé	18
> Judo club	19
> Saint-Léger Tonic	19
> Foot-ball club	19
> Les Ateliers Musicaux	20
> Saint-Léger Jumelage	21
> Arts et Médiations	22
> Ciné-Club	22
> Les Chemins de la Musique	23
> Culture et Loisirs	24 à 25
Vie pratique	25 à 28
Le carnet	28

Editorial du Maire

Comme vous pourrez le constater au fil de ces pages, ce nouveau Léodégarien accorde une large place à l'intercommunalité que ce soit à propos de la CCE, Communauté de Communes des Etangs, du SCOT, Schéma de cohérence Territoriale, du PNR et du Parc National Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

En effet, et même si elle ne règle pas tous les problèmes, rien ne peut se faire sans la coopération intercommunale qui est devenue une nécessité absolue.

Mais aussi rien ne doit se faire sans nous, au moment où se dessine pour quelques décennies l'avenir de la Région, du département et de notre commune.

En ce qui concerne la coopération intercommunale, c'est déjà de l'histoire ancienne pour le ramassage et la collecte des ordures ménagères, l'eau potable, les transports et équipement, les collèges, l'exploitation de la base de loisirs...

Pour ce qui est de la CCE, il s'agissait là encore de mettre en commun, avec quatre communes voisines, un certain nombre de compétences dont nous pensions qu'elles seraient mieux exercées, à des coûts mieux maîtrisés tout en recherchant ensemble à développer des ressources supplémentaires pour faire face au désengagement progressif de l'Etat et aux demandes d'équipements de plus en plus nombreuses.

Mais l'avenir de notre village s'inscrit aussi dans le devenir de la région. C'est pourquoi nous nous sommes associés à l'élaboration du SCOT et de la nouvelle charte du PNR afin de préserver notre espace rural et forestier, la qualité de nos eaux, de maintenir l'agriculture, de définir ensemble pour la région les zones à urbaniser, les zones destinées aux loisirs.

L'actualité locale n'a pour autant pas été négligée.

Vous retrouverez les rubriques habituelles avec, dans les premières pages, la présentation de vos élus et des domaines dans lesquels s'exerce plus particulièrement leur activité municipale.

La tâche est de plus en plus lourde mais l'enthousiasme et la volonté d'agir nous portent.

Jean-Pierre Ghibaudo

Votre équipe municipale élue le 9 mars 2008



*Toute l'équipe vous renouvelle
ses remerciements
pour la confiance que vous
lui avez témoignée.*



Le maire

Jean-Pierre GHIBAUDO

Président de Communauté de
Communes des Etangs (à partir de
janvier 2009)
Président du SEBLEH
Vice-président du SMAGER
Vice-président du SMESSY
Membre du bureau élargi du PNR

Les adjoints au maire



Pierre-Yves KOPPE

1^{er} maire adjoint

Chargé des affaires
générales et des finances
Vice-président du SICTOM
Délégué à la CLETC, au
SMAGER, au SEBLEH,
à la Commission d'appels
d'offres



Michel ROBIN

2^{ème} maire adjoint

Chargé des travaux et de
l'urbanisme
Délégué au SEBLEH, au
CCAS, à la Commission
d'appels d'offres.



Andrée MARESQ

3^{ème} maire adjoint

Chargé des affaires
sociales et scolaires.
Délégué au SEBLEH, à
la Commission d'appels
d'offres, au syndicat
intercommunal de
transport et d'équipement
de la région de
Rambouillet, à la Mission
locale de Rambouillet.



Philippe SAINT-MARTIN

4^{ème} maire adjoint

Chargé de la Commission
circulation, travaux et
sécurité, de la Commission
gestion des espaces et
biodiversité du PNR, de la
Commission d'élaboration
de la charte du PNR, de la
Commission d'urbanisme.

Les conseillers municipaux



Jacqueline **BAINSON**

Déléguée au syndicat intercommunal de transport et d'équipement de la région de Rambouillet, à la Commission des affaires scolaires et périscolaires, au CCAS, au CNAS.



Laurent **DELABARRE**

Chargé de la Commission des finances.



Olivier **GUILLARD**

Délégué informatique, chargé des relations avec les autorités religieuses, délégué à la Commission d'appels d'offres, à la commission de délégation de services publics.



Laurence **GUILLOT**

Déléguée au syndicat intercommunal de transport et d'équipement de la région de Rambouillet, au CCAS, à la Commission d'appels d'offres, à la Commission de délégation de services publics.



Jean-Pierre **JOLLIVE**

Chargé des travaux et de la sécurité
Délégué à la commission environnement et circulation, au SIAEP, au SYMIPERR, à la Commission d'appels d'offres, de révision des listes électorales, à la commission de délégation de services publics.



Evelyne **JOUBERT**

Chargée des relations avec les associations
Déléguée au SIAEP, au syndicat intercommunal des collèges, au syndicat intercommunal de transport et d'équipement de la région de Rambouillet, à la Commission des finances.



Jacques **LE BORGNE**

Correspondant armée- sécurité
Délégué à la commission maîtrise des énergies et déplacements du PNR, au SIAEP, à la Commission des finances.



Martine **LE MARC**

Déléguée au syndicat intercommunal des collèges de Rambouillet, au CCAS.
Membre de la Commission des fêtes et animations.



François **MARIE**

Délégué au SIAEP, au SYMIPERR, à la Commission urbanisme habitat et paysage du PNR, à la commission de révision des listes électorales.



Dominique **VOILLEMOT**

Délégué au SIAEP, au SYMIPERR, à la Commission urbanisme habitat et paysage du PNR, à la commission de révision des listes électorales.

rappel

CNAS	Comité National d'Action Sociale
CLETC	Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges
SEBLEH	Sivom d'Exploitation de la Base de Loisirs des Etangs de Hollande
SIAEP	Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la forêt de Rambouillet
SMAGER	Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Etangs et Rigoles
SITERR	Syndicat Intercommunal de Transport et d'Equipement de la Région de Rambouillet
SYMIPERR	Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable de la Région de Rambouillet
SICTOM	Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères
SMESSY	Syndicat d'Elaboration et de Suivi du SCOT (schéma de cohérence territoriale) Sud-Yvelines
PNR	Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse
CCAS	Caisse Communale d'Action Sociale



Des nouvelles de la Communauté de Communes des Étangs

4 ans déjà !

4 années de vie commune pour Auffargis, les Bréviaires, les Essarts-Le-Roi, le Perray-en-Yvelines, Saint-Léger et 4 années de travail quasi bihebdomadaire pour les cinq Maires, membres du bureau, réunis le plus souvent au siège de la Communauté, route des Haras aux Bréviaires.

Après Yves Maury, Maire des Bréviaires, Daniel Bonte, Maire d'Auffargis en assure la présidence jusqu'à la fin de l'année, Jean-Pierre Ghibaudo, Maire de Saint-Léger, prendra la relève en début d'année 2009.

Un certain nombre de compétences dans différents domaines ont été déléguées à la Communauté, l'assainissement individuel et son contrôle est de ceux-là, l'éclairage public confié à un prestataire unique en sera peut-être un autre.

Les grandes lignes de son action

Afin de générer des recettes, la zone d'activités des Étangs a été créée sur la commune des Essarts-Le-roi, à l'emplacement actuel de Conforama. La révision du P.O.S des Essarts permettra à terme d'accueillir des commerces, des industries tertiaires non polluantes, des habitations...

La Communauté de Communes a décidé et financé la réfection de voiries d'intérêt communautaire.

Elle gère la piscine et le gymnase Communautaires situés sur la Commune des Essarts-le-Roi

Elle vient d'acquérir, sur le territoire du Perray, le site de l'ASPTT rebaptisé « Centre Omnisport Intercommunal des Étangs » qui offrira de nouveaux espaces à nos clubs sportifs. Les courts couverts ont d'ores et déjà été proposés aux clubs de tennis et à l'USY en particulier qui pourra les utiliser dès les vacances d'automne en cas de nécessité.

Elle achève la réalisation d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, conformément à la loi et au schéma départemental. Celle-ci est située le long de la RN10, sur la Commune des Essarts-Le-Roi.

Elle a porté le projet d'aménagement du site de la Mare Gautier selon les directives de notre commune.

Elle a financé l'implantation de 5 aires de jeux dont la nôtre, située place Paul-Emile Victor.

Elle organisera comme en 2007 la semaine du sport pour les élèves des écoles primaires des 5 communes.

Elle inaugurera en janvier 2009 la deuxième « Rencontre des Arts » destinée aux peintres, sculpteurs, photographes, poètes de la communauté. Cette importante exposition a accueilli, à Auffargis, 41 classes d'élèves et un large public d'amateurs, lors de sa première édition en 2007.



Le stand de la piscine communautaire lors du forum.



Ouverture au public :
Samedi 31 janvier et dimanche 1 février 2009
de 10h à 18h

Ouverture aux scolaires :
Jeudi 29, vendredi 30 janvier, lundi 2 février
de 9h15 à 12h et de 13h45 à 16h.
(Possibilité mardi 3 février en fonction
du nombre de classes intéressées)

Limite d'inscription pour les artistes :
Vendredi 16 janvier 2009

Dépôt des œuvres :
Mardi 27 janvier 2009
de 17 heures à 20 heures

Retrait des œuvres :
Mardi 3 février
de 17 heures à 20 heures

Informations dans les Mairies

Le défi du logement

- > Un parc de logements largement dominé par le pavillonnaire en accession, à l'exclusion de Rambouillet.
- > Un parc confortable et un taux de vacance faible ;
- > La part des logements locatifs privés en diminution depuis 1999.
- > Un déficit de logements sociaux à l'échelle du SCOT. 11,3% des résidences principales en 2003, dont 83% localisées à Rambouillet.
- > Le desserrement des ménages génère près de la moitié des besoins en logements (sans apport de nouveaux habitants).
- > Un rythme de construction de 320 log/an entre 1999 et 2005.

Comment répondre à des besoins diversifiés, y compris en logement social, face au coût du foncier car 500 à 600 logements par an à l'échelle du SCOT sont indispensables. Où les placer ?

Comment favoriser la reconquête des tissus urbains existants, et la gestion économe des extensions urbaines sans oublier les services, commerces, transports... ?

Comment développer l'offre locative sociale pour assurer la mixité à l'échelle du territoire ?

Le défi des transports et de la mobilité

- > Des déplacements de plus en plus nombreux, dont 60% en voitures particulières.
- > Seulement 1/3 des déplacements liés au travail.
- > Un trafic élevé sur la RN10 proche de la saturation.
- > De nombreux projets d'aménagement en cours de réalisation ou en débat (A12).
- > Des transports en commun peu utilisés.
- > Forte fréquentation de la gare de Rambouillet (problèmes d'accessibilité)
- > Des lignes interurbaines de transports collectifs fréquentées majoritairement par les scolaires.
- > Un faible recours à la marche et au vélo dans les déplacements quotidiens.

Les déplacements sont un des enjeux majeurs du SCOT. Le territoire est desservi par un axe structurant que constituent la ligne SNCF et la RN10. La péri-urbanisation génère des trajets de plus en plus nombreux et de plus en plus longs pour l'accès aux gares, aux emplois, aux commerces. Les projets majeurs prévus au Nord du département auront à terme un impact très significatif sur le territoire (logements, déplacements).

Comment améliorer les transports sans accentuer le phénomène de péri-urbanisation ?

Comment encourager les transports en commun ?

Comment favoriser les déplacements pour les trajets de proximité ?

Comment favoriser les emplois de proximité pour diminuer les trajets ?

Le défi patrimonial et environnemental

- > Un territoire d'eau fragilisé, avec une dégradation des nappes assez forte.

> De nombreux espaces naturels à préserver dans un territoire qui constitue un maillon de biodiversité important à l'échelle régionale.

> Des corridors écologiques coupés par les grandes infrastructures.

> Des paysages naturels de forêts et de plateaux.

> Un potentiel touristique peu exploité (patrimoine historique et naturel très riche) à cause d'un hébergement touristique insuffisant.

Comment allier développement économique et social, et protection de l'environnement et des paysages ?

De façon plus générale, le Sud Yvelines doit aujourd'hui penser son développement de manière durable, afin qu'il soit économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable.

Les défis listés ci-dessus donnent la dimension des enjeux qui nous concernent tous. A travers le SMESSY les élus ont la lourde responsabilité de dessiner notre avenir pour les 20 prochaines années en conciliant le développement économique indispensable à l'emploi, et la qualité de vie qui est une aspiration naturelle, surtout dans un territoire que beaucoup nous envient. Ce que nous voyons à notre petite échelle n'est que l'illustration des contraintes qui s'imposent entre le développement durable (ressources fossiles en phase d'épuisement) et la recherche de bien-être, y compris pour les pays émergents.

Où en sommes nous ?

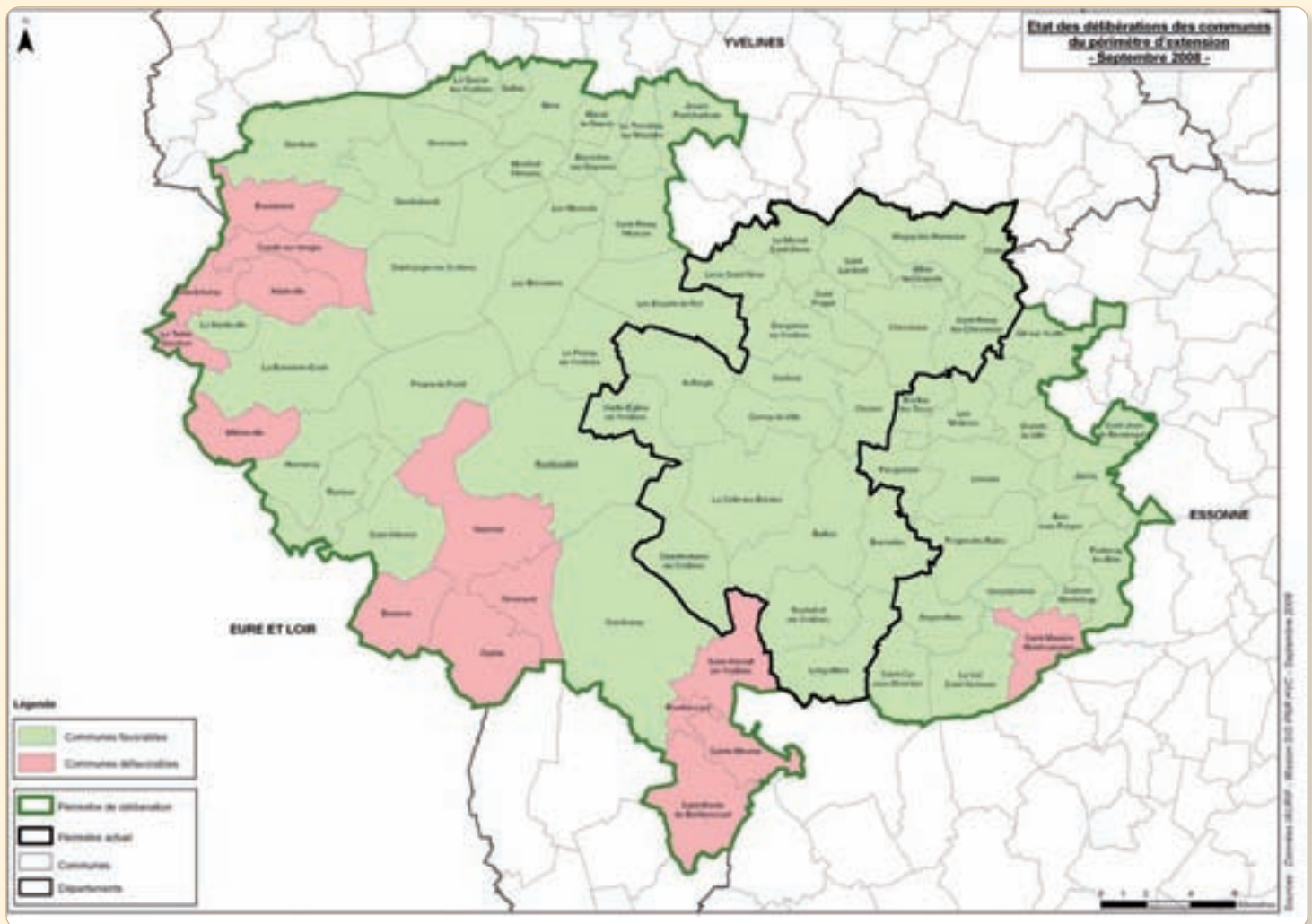
Le SCOT Sud Yvelines est susceptible d'être approuvé dans les prochains dix-huit mois. Le bureau d'études vient de terminer la mission de diagnostic du territoire. Il engage actuellement le syndicat dans une définition des enjeux. Pour le moment le Syndicat n'a pas ou peu pris en compte les éléments du SDRIF de 94 ou le projet de SDRIF 2007, tant les désaccords sont profonds entre le Conseil Général des Yvelines et la Région. S'ajoute à cela l'extension du PNR...demandée par la Région.

Face à cette situation, les élus du SMESSY ont décidé lors du Comité Syndical du 25 septembre, de poursuivre leurs travaux pour se tenir prêts à toute décision du Conseil Régional ou de l'Etat. En effet toutes ces études nous seront utiles quelles que soient les décisions.

Dernière minute : le SDRIF 2007 vient d'être approuvé. A suivre...



Le Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse



Comme **notre commune,** elles aussi ont dit **oui !**

Interrogées en avril dernier par la Région Île-de-France pour savoir si elles souhaitent prendre part à la réflexion et la construction de la future Charte, en vue d'intégrer éventuellement d'ici 2011 notre Parc Naturel régional, 41 communes sur 56 ont répondu favorablement.

La Région et le Parc ont choisi de reconduire cette consultation au lendemain des élections auprès des nouvelles équipes municipales. Cela signifie que, comme l'an passé, elles vont participer aux réunions de concertation, aux comités syndicaux élargis et que leurs territoires ont fait l'objet d'inventaires approfondis dans les domaines du patrimoine, de l'urbanisme et de l'environnement. Ce périmètre d'étude correspond au territoire potentiel maximum du futur Parc.

L'an passé, la première phase de concertation a abouti à un consensus sur les grandes orientations pour le territoire. Ce projet stratégique est consultable sur le site Internet (www.parc-naturel-chevreuse.fr rubrique révision), comme tous les comptes-rendus ou études. Chaque habitant peut aussi y déposer dans la boîte à idées, des suggestions, remarques ou commentaires qui pourraient alimenter le projet de territoire qui se dessine actuellement.

En 2007, des réunions publiques s'étaient tenues. En 2008, de nouveaux événements à destination des habitants seront programmés.

A partir de ce projet stratégique, l'équipe du Parc a élaboré des propositions de mesures concrètes pour la Charte qui seront soumises à la discussion dès cet automne. Cette seconde phase de concertation, formalisée par la tenue de commissions de travail, permettra d'aboutir début 2009 à un avant-projet de Charte.

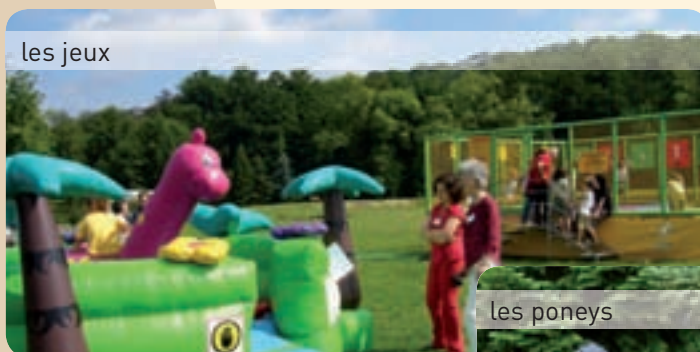
Au printemps 2009, ce document sera envoyé, accompagné des études complémentaires (bilan du Parc, diagnostic territorial, inventaires complémentaires), à l'Etat, au Conseil National de la Protection de la Nature et à la Fédération des PNR. Ils transmettront alors un premier avis sur le projet. Seulement après intégration des éventuelles demandes de modifications, le projet sera soumis à l'enquête publique auprès des habitants et enfin aux communes, à leurs groupements, aux Départements et à la Région.

Ainsi, les communes ne se prononceront sur leur adhésion à la Charte et au Parc qu'à l'issue de ce processus, soit en 2010. L'Etat pourra alors donner son avis final en s'appuyant sur ceux du Conseil National de la Protection de la Nature, des Ministères et de la Fédération des PNR et classer le territoire pour 12 ans !

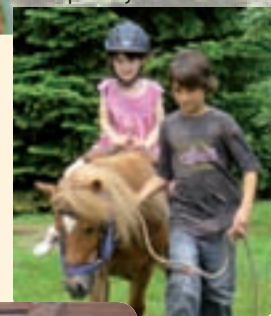
vide-grenier



les jeux



les poneys



les crêpes



les danses country



De beaux vainqueurs pour les courses cyclistes organisées par François Marie et l'Union sportive de Poigny-Rambouillet cycliste.



L'exposition de peintures et sculptures.

Les œuvres produites par les jeunes de l'association art et médiation.



Le concours du lâcher de ballons

Il a été remporté par Julie ESLAN (CE2) dont le ballon a atterri dans l'Aisne, le 23 juin, au milieu d'un champ de betteraves. Son cadeau lui sera remis le 25 janvier 2009, lors de la galette d'accueil des nouveaux arrivants.



Ça s'est passé à Saint Léger...



Réception des nouveaux arrivants janvier 2008



La chasse aux œufs, le 29 mars 2008

La réception en mairie des Associations par le Maire et Evelyne Joubert, Conseillère municipale, en charge des Associations, le 15 mai



Election du Maire et de ses adjoints le 15 mars 2008



Journée pêche et concours les 13 avril et 14 septembre



La visite de la caserne par les tout petits sous la houlette de Dominique Marteau, responsable de « Maman-bébé », le 15 mai



...suite | Ça s'est passé à Saint Léger



Le séjour de la délégation italienne de Marlina du 19 au 22 septembre.



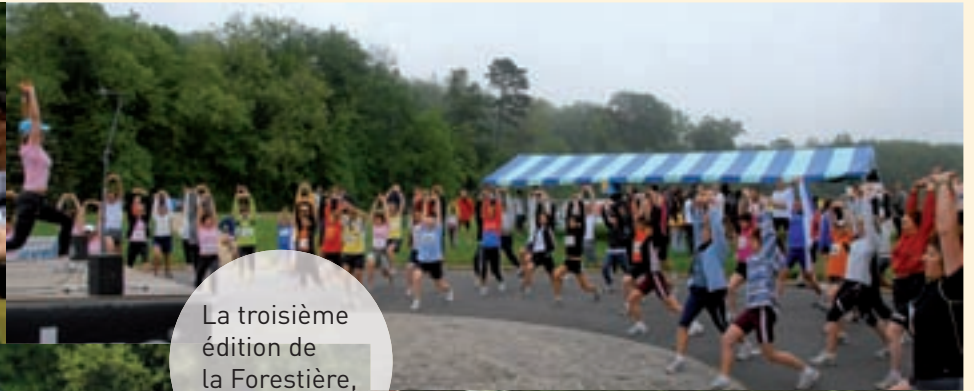
Le forum des Associations, le 6 septembre.



Le tournoi interne de tennis



Mais aussi... Commémoration du 11 novembre devant le monument aux morts.



La troisième édition de la Forestière, le 18 mai



Du nouveau dans le village



Les travaux d'embellissement sont terminés à la mare Gautier.

Ils sont complétés par la rénovation des bâtiments de la résidence due à AXIMO sur demande et conseils de la Mairie.



L'aire de jeux rassemble petits et grands place Paul-Emile Victor, à la sortie de l'école.

Le pont enjambant la Vesgre au Planet était en très mauvais état. Il a été entièrement reconstruit.

Nombreuses réalisations aux tennis cet été



Le court n°3 a été entièrement refait par l'entreprise Becker : revêtement, peinture, grillage, filet.

Les courts 1 et 2 bénéficient maintenant tous deux d'un éclairage homologué par la Fédération française de Tennis

Un mini court a été aménagé pour l'apprentissage des jeunes du club et de l'école.

Une allée d'accès permet de se rendre depuis les courts jusqu'au clubhouse.

Des bancs supplémentaires accueillent les spectateurs.

Tous ces travaux ont été financés par la Commune avec la participation du club et d'un sponsor.

Effacement de la ligne à moyenne tension et des poteaux la soutenant tout le long de la route de Rambouillet et dans la plaine agricole.



Et bientôt...

L'installation de nos jeunes facilitée route de Houdan. Pour éviter la spéculation immobilière, garder la maîtrise de l'urbanisation et surtout faciliter l'accès à la propriété de ses jeunes couples, la commune a acquis une parcelle importante appartenant à l'ONF, route de Houdan.

La construction de deux préaux est projetée, l'un dans la cour de l'école maternelle et l'autre dans la cour de l'école primaire. Leur construction dépendra en grande partie de l'obtention en 2009 de subventions du Conseil Général et du Conseil Régional.

L'informatisation de la gestion du cimetière est actuellement en cours ainsi que la reprise des concessions en déséchéance pour une meilleure utilisation de l'espace.

Des subventions viennent d'être accordées par le Conseil Général pour l'informatisation de la bibliothèque qui devrait se faire rapidement. L'école sera, elle-aussi, bientôt dotée d'un outil informatique performant conforme aux exigences de l'Education Nationale.

La « reprise » du carrefour de la pharmacie est actuellement à l'étude pour une plus grande sécurité des riverains et des piétons.

La remise en état de la rue de la Harpe avec recalibrage des trottoirs et l'enfouissement des lignes EDF et Télécom est prévue. Le montage financier ainsi que les demandes de subventions sont en cours.



Un exemple de restauration réussie

Notre pharmacie s'est refait une beauté pendant l'été. Toutes nos félicitations à M. Bouchard, notre pharmacien.

Bonne nouvelle

Le prix de l'eau diminue !

A Saint-léger, le prix de l'eau a diminué pour les usagers raccordés au réseau de l'assainissement collectif, à compter du 2^{ème} semestre 2008. Lors de la renégociation du contrat d'affermage avec Véolia et comme elle s'y était engagée, la municipalité a obtenu l'annulation du coût de l'abonnement soit 41 €/an (20,50 € par semestre) sur la part : collecte et traitement des eaux usées.

Par décision du Conseil Municipal s'ajoute à cela la diminution de la part communale sur la consommation, ramenée de 0,61 €/m³ à 0,57 €/m³.

Mais attention : l'eau est un bien précieux qu'il convient d'économiser, même si elle coûte moins cher dans notre village.

Pour une meilleure qualité

Le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la forêt de Rambouillet nous communique qu'il va être amené, dans les prochains mois, à effectuer des travaux de remplacement de compteurs entraînant des tranchées dans les chaussées. Ces travaux sont programmés dans les rues mentionnées ci-contre.

A cette occasion, le maire a demandé que tous les tuyaux de canalisation en plomb soient remplacés.

Chemin de la Citerne

Chemin de Montpas

Chemin de Nogent

Chemin de Poigny

Clos Renard

Grande Rue

Impasse du Château

Les Petits Coins

Pincourt

Rue de la Croix Blanche

Ruelle de la Croix Blanche

Route de Gambaiseuil

Route de Houdan

Route Monnereau

Route de Montfort

Route de Rambouillet

Route du Perray

Route de la Mare aux chiens

Rue de la Harpe

Rue de la Mairie

Rue de Larridon

Rue du Rocher

Rue Octave Allaire

Le Voyage des Aînés

Le 27 juin, à Auvers sur Oise qui accueille Vincent Van Gogh.



Les 100 ans de Juliette Patrux

Notre doyenne, Juliette Patrux, a eu 100 ans le 27 avril 2008.



M. le Maire avec Juliette Patrux à droite et son amie Renée Renoir à gauche.



Toutes générations réunies.

Sa fille nous raconte...

1935, un dimanche de Pentecôte.

Maman déjeune avec son mari et des amis à l'Auberge du Gros Billot. Il faisait très beau et les tables étaient sur la place, à côté du lavoir. L'été suivant, cherchant un lieu de vacances, elle prend une chambre pour elle et mon frère dans cette auberge, durant le mois d'août. Le village dut lui plaire car tous les ans, à la même époque, elle reprit la même chambre, mon père venant la rejoindre durant le congé de fin de semaine.

1939 arrive ! Papa est mobilisé. Où mettre sa femme, son fils et sa grand-mère à l'abri ? À Saint-Léger évidemment. Et la même chambre se retrouve occupée par la même famille.

1942. Ma naissance complique un peu les choses. La chambre de l'auberge du Gros Billot s'avérant trop petite et coûteuse à la longue, papa loue une petite maison à l'angle de la grand-rue et de la rue du rocher.

1958. Là, une opportunité s'offre à notre famille. M.ASSE, personnage haut en couleur, fâché avec tout le village sauf avec nous, nous vend sa maison rue Octave Allaire que nous occupons encore aujourd'hui, maman et moi.

Voilà comment maman, normande d'origine, élevée à Rouen, exilée à Paris, a adopté Saint-Léger et a été adoptée par ses habitants depuis 73 ans.

Françoise Patrux

Nos jeunes ont du talent...



Une étoile qui brille !

Lors du championnat des individuelles EGRS, **Iris Séné** a été sacrée championne régionale. Excellente prestation pour cette belle gymnaste qui a représenté la région Ile-de-France aux championnats de France.



Magnifique performance pour son frère aîné,

Eliot qui conquiert de haute lutte le titre de vice-champion du monde de judo, catégorie moins de 66kg aux championnats du Monde Handisport (malentendants). Rendez-vous à taïwan, en septembre 2009 pour les jeux para-olympiques !

Air Mail

Ils vous l'avaient annoncé, Ils l'ont fait...

Du 27 juillet au 3 septembre 2008 au Burkina Faso.

Tiphaine, Sébastien, Robin et Sonia avaient sollicité votre aide (financière, matériel scolaire, accessoires sportifs, jeux de société...) pour pouvoir partir au Burkina Faso aider les enfants du patronage Jean-Léon-le Prévost tenu par des religieux de Saint-Vincent de Paul.

Vous avez répondu favorablement et grâce à votre générosité et un bon coup de pouce de la Commune, ils sont partis comme ils l'avaient prévu. Ils en ont rapporté une foule d'anecdotes, de photos qu'ils présenteront lors d'une rétrospective dont la date vous sera communiquée (en début d'année 2009).

*Un grand merci au Burkina Faso!
C'est à vous nos dévoués des zones
de France, nous espérons aller à
la colonne d'été mais avec vous
de vacances.
La solidarité des bénévoles a bien
-coup touché les gens ici. Les
classes de l'école de St Louis ont
entrepris les plus jeunes qui
préparent déjà des lettres et des
lettres pour eux.
C'est avec plaisir que nous organiseront
avec vous une rétrospective de notre
bonne aventure.
Cordialement -
Tiphaine, Sébastien, Robin et Sonia*



Du côté des associations



Les Bouchons de l'Espoir

La collecte des bouchons en plastique continue, sous la houlette d'Annie Marie pour le compte de l'association « les Clayes Handisport » des Clayes sous Bois. Si vous déposez vos bouchons à la Mairie (qui les transmettra à Annie Marie) vous ferez une double bonne action.

Mais pourquoi une double bonne action ?

Le plastique n'étant pas biodégradable, en ne le jetant pas, vous participez à la sauvegarde de l'environnement et l'association à laquelle vous remettez les bouchons récolte de l'argent pour ses actions. En effet les bouchons sont vendus à la société C2P de Villefranche sur Saône (69) qui recycle 15 000 tonnes de polypropylène par an.

Attention : les bouchons doivent être rincés et les parties autres que plastiques (ex : carton dans les bouchons de pâte à tartiner) retirées.

L'association dresse ainsi le bilan de son action pour l'année 2007. Nous avons pu financer 10 matériels pour une valeur de 29 172 euros dont 5 000 euros pour 2 handbikes pour notre association. Notre association sert toujours d'intermédiaire entre les élèves du collège de Villepreux et le Centre de Rééducation de Richebourg pour le financement futur d'un fauteuil d'athlétisme. Dans le même esprit nous avons aidé le SNUT à réaliser le financement d'un fauteuil d'entraînement foot d'une valeur de 7 985 euros pour l'IEM de Bailly. Dans le détail, nous avons financé entièrement 1 fauteuil « PULKA » et une « JOELETTE » pour un guide de montagne dans les Alpes. 1 banc de musculation pour un centre de rééducation dans le 44. En financement partiel : 2 fauteuils de basket + 1 fauteuil de tennis de table pour le 93, un fauteuil de rugby pour le 44, 1 fauteuil d'athlétisme pour l'île de la Réunion, 1 handbike pour le 78, 1 tandem pour le Territoire de Belfort. Nous avons en projet, pour le début d'année 2008, 4 financements partiels ou complets.

L'Association paroissiale

Utilisé avec brio par Pascale Mélis lors du concert des Chœurs de Saint-Léger en juin dernier, un orgue tout neuf acheté par la Commune et l'Association paroissiale remplace l'harmonium qui était très fatigué.

Le Père Matthieu Williamson nous a quittés pour d'autres paroissiens, ceux de Sartrouville, depuis le 1er septembre 2008. Une messe d'action de grâce pour ses cinq années de ministère passées dans le doyenné de Montfort l'Amaury a été célébrée le 31 août, en l'église de Montfort, en présence d'une assistance nombreuse particulièrement recueillie.



La communauté paroissiale de Saint-Léger a accueilli son nouveau vicaire, le Père Olivier Laroche qui a célébré la messe du 6 septembre en compagnie de notre curé, le Père Gérard Verheyde, qu'il va seconder. Bienvenue au Père Olivier.

La messe du 11 octobre fut suivie d'un apéritif convivial puis du dîner paroissial auquel assistait le Père Gérard, le Père Olivier étant retenu auprès des scouts.

Comme d'habitude, les paroissiennes avaient généreusement garni le buffet, très apprécié de tous. Avant la dégustation, le concours du plus beau gâteau fut remporté de haute lutte par Annie Marie. La soirée fut animée par Bruno Resteghini qui chanta des airs d'opérettes connues pour le plus grand plaisir des convives. Loto traditionnel, bien sûr. Un seul petit regret : le nombre des participants un peu moins nombreux que d'habitude, ce qui n'altéra en rien l'ambiance joyeuse et chaleureuse.



L'Association des Anciens Combattants

Son président, Dominique Voillemot, ayant décidé de sortir « ses anciens combattants », un voyage au Mémorial de Caen fut organisé en car, le 9 octobre 2008.

Au restaurant du mémorial, de joyeux convives.



Le Maire et le Président en grande conversation.



Rien ne vaut une petite sieste, n'est-ce pas Paul ?



Embarquement pour le retour.

La voyageuse du siège n°15 nous a raconté :

7h du matin, départ place du Gros Billot. Nuit et brouillard. Soleil radieux pour notre arrivée à Caen. Le mur du Mémorial s'entrouvre pour nous laisser entrer.

Longue spirale descendant jusqu'aux dures années de l'occupation. De nombreuses photos et objets ravivent les souvenirs des plus âgés d'entre nous. Enfin la lumière du débarquement-allié, magnifiée par des films d'époque. Nous sortons très émus.

Quelques kilomètres plus loin, le cimetière de Colleville-sur-mer au dessus du célèbre site d'Omaha Beach.

Là, un territoire américain à la suite du don de la France à tous ceux qui nous ont, par leur mort, permis d'être là aujourd'hui.

Lieu magnifique, hors du temps, d'une beauté sereine où vit l'immortalité.

Après un dernière visite à la pointe du Hoc, nous rentrons fatigués mais plus riches de souvenirs, découvertes pour certains et résurgences d'images oubliées pour la plupart.

Un double merci « aux Anciens Combattants » pour l'aujourd'hui et surtout pour l'autrefois.

Florence Franquelin

Une découverte pour certains au restaurant du Mémorial :

La Teurgoule (recette donnée par Alain Dufour qui signe également les photos).



La Teurgoule, riz au lait à la cannelle.

Considérée par les normands comme le dessert du dimanche et des jours de fête, la teurgoule est un riz au lait aromatisé à la cannelle. Jadis cuite dans les fours après le pain, la teurgoule était un peu pâteuse et épaisse. De nos jours, ce dessert a gagné en douceur et en moelleux et est servi accompagné de la falve.

Pour préparer une savoureuse Teurgoule

- 1 litre de lait entier de préférence
- 80 g de riz rond (impératif)
- 80 g de sucre roux cristallisé
- 2 ou 3 secouettes de cannelle en poudre
- 1 pincée de sel
- 1 feuille de laurier (facultatif)
- 1 gousse de vanille (facultatif)

Mélangez soigneusement le riz, le sucre, le sel et la cannelle avec éventuellement la feuille de laurier et la gousse de vanille fendue. Ajoutez le lait en remuant bien. Versez la préparation dans un moule et mettez à four pas trop chaud (th 120°C environ) et laissez cuire 3 bonnes heures. La teurgoule est prête quand la croûte est dorée et quand la préparation n'est plus liquide.





LE TENNIS ... ENSEMBLE

L'Union Sportive des Yvelines de Saint Léger fut un club multisports après-guerre et s'est transformé petit à petit en club de tennis. Le club gère les trois terrains extérieurs près de la Mare Gautier. Ces trois terrains sont en béton poreux et ont tous été refaits ces quatre dernières années. Les membres du club peuvent profiter de ces installations jusqu'à 22h grâce à l'éclairage des deux courts du haut. Cet éclairage est totalement gratuit, il suffit d'appuyer sur le bouton vert et hop ! Mais un club n'est pas uniquement un ensemble d'installations. L'USY est une entité vivante qui tire son énergie des personnes qui l'animent. Notre inoxydable secrétaire, Elisabeth, ne compte pas son temps passé à prendre les inscriptions au club, à saisir les licences sur le site de la Ligue, à faire les courses pour les différentes animations ou à gérer les petits problèmes quotidiens des membres. Jean-Robert, s'est lancé cette année avec courage dans la trésorerie du club. Il brasse toute la paperasse malheureusement indispensable à toute association et s'assure que les comptes de l'USY soient toujours à l'équilibre. Frédérique, passe ses mercredis à régler les problèmes de l'école de tennis ou à orchestrer les compétitions des jeunes. Xavier, tout frais breveté d'état, dirige toujours les cours enfants et adultes. Les trois panneaux de réservations tout neufs ont été fabriqués dans le garage de François, durant son peu de temps libre. Le site <http://usy.free.fr> ne doit son existence qu'à l'abnégation et aux compétences d'Olivier. Les compositions des équipes participant aux compétitions inter-clubs sont gérées par Pascal qui doit faire avec les intempéries et les obligations de chaque joueur. Et de mon côté, je m'occupe, entre autres, des relations avec la Mairie, la Ligue et les autres clubs et du matériel. M. Ghibaudo, notre maire et M. Robin ont aussi passé beaucoup de temps sur le dossier de réfection des courts. J'espère que vous, les membres de l'USY, apprécierez autant que nous la vie dans ce club. Et peut-être certains d'entre vous souhaiteront un jour venir nous rejoindre, pour apporter leurs idées, leur bonne humeur et leur envie de faire de l'USY un club à part où le tennis se pratique avec le sourire et dans lequel les membres ne sont pas de simples « clients ». Je remercie et félicite tous ceux qui ont participé à la construction et au développement de notre club sportif. Bonne année tennistique.

Denis, président USY



ASLE

Association Saint-léger Environnement
Association de Défense de l'Environnement
de Saint-Léger en Yvelines



L'Association Saint-Léger Environnement a pour objet de veiller à la protection du site et de l'environnement de Saint-Léger-en-Yvelines et en particulier d'en préserver le caractère rural et forestier. Elle se fixe également comme objectifs de contribuer à la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique du village. Par ailleurs l'association soutient les efforts menés en

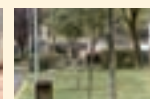
faveur du développement durable et de la recherche d'un équilibre harmonieux entre l'homme et son environnement naturel, que soit à l'échelle du département, de la région ou au-delà.

Elle agit en concertation avec la mairie et les habitants dans les domaines suivants :

- Préserver le caractère rural et forestier de notre village
- Mettre en valeur son patrimoine naturel, culturel et historique.
- Œuvrer pour la protection de la forêt
- Lutter contre les dangers de la circulation
- Proposer des solutions en termes d'habitat et de développement durable.

L'association existe depuis 1992 ; elle compte actuellement 180 adhérents, représentant environ 20% de la population du village. De nombreux résultats en termes de protection de l'environnement local et de qualité vie.

Le Président : Olivier Favier Duboz
ASLE - Association Saint-Léger Environnement
 6, place de la Mairie
 78610 Saint-Léger-en-Yvelines
 n° préfectoral 4693
 info@asle.fr
 tél : 01 34 86 38 85
 www.asle.fr



...suite | Du côté des associations

La Société de Chasse de Saint-Léger en Yvelines nous communique :

Le tir du sanglier est autorisé à partir 1^{er} juin, en plaine, à l'affût, depuis un poste surélevé. Le piégeage des renards, corneilles, fouines, pies, rats musqués, ragondins est autorisé toute l'année. En cas de dégâts causés sur vos toitures par les fouines notamment, n'hésitez pas à contacter M. Marie au 01 34 86 30 99.

Quelques infos et recommandations

Les sociétaires de la Société de Chasse de Saint-Léger peuvent pratiquer l'activité cynégétique les dimanches et jours fériés de :

- 9h à 12h et de 14h à 18h (jusqu'au 31 octobre 2008)
- 9h à 12h et de 14h à 17h (du 1^{er} novembre 2008 au 18 janvier 2009)
- 9h à 12h et de 14 à 18h (du 18 janvier 2008 au 28 février 2009)

Veillez à ne pas ramasser ou cueillir de baies sauvages se trouvant à moins de 50 cm du sol. Des risques de contamination à l'échinococcose alvéolaire, transmise par les urines et fèces des renards, sont possibles.

La présence d'un renard galeux a également été observée sur la commune (voir article p. 27 du journal).

Durant la période hivernale, un redoublement de prudence est souhaitable sur les axes routiers, où les collisions sont encore très nombreuses et peuvent causer de gros dégâts (en 2007, 30 000 collisions ont été enregistrées sur le plan national.)

Différentes dates d'ouverture et de fermeture :

	Ouverture	Fermeture
Canard	21 août 2008	31 janvier 2009
Faisan	28 septembre 2008	18 janvier 2009
Pigeon	28 septembre 2008	10 février 2009
Grive	28 septembre 2008	10 février 2009
Perdrix Grise	28 septembre 2008	30 novembre 2009
Lièvre	28 septembre 2008	30 novembre 2008
Lapin	28 septembre 2008	28 février 2009
Bécasse	28 septembre 2008	20 février 2009
Cerf	28 septembre 2008	28 février 2009
Chevreuril	28 septembre 2008	28 février 2009
Sanglier	28 septembre 2008	28 février 2009
Renard	28 septembre 2008	28 février 2009



Veillez également à ne pas laisser vos chiens et chats en liberté, surtout au printemps car c'est l'époque des naissances pour tous les animaux sauvages. Le moindre dérangement des nouveau-nés peut leur être fatal.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter M. Marie François au 01 34 86 30 99.

Sport et santé rentrée 2008 | Objectif forme

Chaque mardi de 9h30 à 10h30

COURSE À PIED

(Hors vacances scolaires)

Rendez-vous aux Grands Coins (n°51) pour une heure de course et exercices en plein air. Pour progresser en course à pied, apprendre à varier les allures, trouver la bonne intensité, avoir une foulée efficace, utiliser un Cardio Polar, s'étirer et... préparer l'édition 2009 de « la Forestière » ! Niveau intermédiaire-avancé.

Chaque jeudi de 9h30 à 10h30

OXYGÉNATION AUX GRANDS COINS

(Hors vacances scolaires)

Rendez-vous aux Grands Coins (n°51) pour une alternance de marche rapide, de course et d'exercices en plein air avec des élastiques. Utilisation d'un Cardio Polar pour apprendre à régler son allure. Niveau intermédiaire.

Nouveauté rentrée 08 !

Tarifs pour l'année

► 1 cours/semaine 320 €

soit 32 €/mois

► 2 cours/semaine 500 €

soit 50 €/mois

(Adhésion annuelle : 10 € - Prix du cours à l'unité : 15 €)

Prévoir un tapis de sol pour les nouveaux élèves.

Achat en début d'année d'un « Chil Ball » commande groupée en septembre, compter entre 15 et 20 €.

Les cardio Polar sont fournis.

Pour en savoir plus : 06 14 46 48 23.

Chaque lundi de 9h30 à 10h30

GYM DOUCE AVEC CHI BALL

(Hors vacances scolaires)

Gym combinant exercices Pilates et Stretching en utilisant une petite balle pour le confort et l'efficacité des mouvements. Pour combattre le mal de dos, améliorer sa posture, se détendre. Rendez-vous à la Maison du Village. Tous niveaux

Chaque samedi de 10h30 à 11h30

FITNESS

(Hors vacances scolaires)

Cours basé sur des mouvements ciblés pour travailler les « zones à risques » et combattre le mal de dos. Après un échauffement dynamique à base de déplacements rythmés, exercices spécifiques en musique pour muscler le bas du corps, puis utilisation du chi ball pour les exercices au sol : abdos, fessiers et stretch. Rendez-vous à la salle de motricité de l'école. Niveau intermédiaire avancé



Judo saison 2007/2008



Encore une saison qui se termine... Le bilan est comme chaque année très satisfaisant. De nombreux podiums pour les plus jeunes lors des inter-clubs et des médailles en compétitions fédérales départementales, régionales et nationales.

La victoire d'Eliot Séné aux Championnats de France Handisport (malentendants) lui a permis d'accéder aux championnats du Monde et de remporter la médaille d'argent dans la catégorie des moins de 66 kg. (Prochaine étape, l'équivalent des jeux para-olympiques qui se dérouleront à Taiwan en septembre 2009).

Une fois de plus, l'union des clubs de Saint-Léger et du Perray en Yvelines a permis la formation d'une équipe de cadets qui s'est qualifiée à l'échelon interrégional. **Les performances de deux judokas du Perray sont également à souligner, Romain Filler (cat senior) termine 3^e aux Championnats de France de 3^e division et Arthur Vialette 5^e (cat junior) d'un tournoi international, il est désormais en équipe de France et participera peut-être aux prochains Championnats d'Europe.** J'en profite pour souligner que ces judokas mènent de front leurs études et leurs entraînements avec une réussite égale dans les deux domaines. Il est donc envisageable de concilier les deux, cela requiert une excellente organisation, de la volonté et une réelle motivation. A ce jour, les plus impliqués de nos compétiteurs pensent déjà à la saison prochaine et ont bénéficié d'une bonne préparation lors des stages d'été qui se sont déroulés comme chaque année à Contrexéville début août et à Valloire fin août. Bon courage à tous !

Le cours de préparation physique ouvert aux non judokas le jeudi soir connaît un véritable succès. Cardio-training, musculation, beaucoup d'efforts, de courbatures et une réelle satisfaction pour tous à l'issue des séances. Une fois par mois, le cours se déroule au dojo du Perray ce qui permet à tous d'évoluer dans un espace plus grand et d'utiliser le matériel (poids, bâtons, obstacles, cordes...). Merci à la section judo de l'ESP !

Le rendez-vous au Forum des Associations a eu lieu à la Maison du Village le 6 septembre mais pour toute information **n'hésitez pas à contacter Martial au 06 88 98 31 38.**

Pour la reprise des cours du 8 septembre, 2 séances d'essai ont été proposées aux nouveaux adhérents avec prêt d'un kimono possible. Vous êtes tous les bienvenus !

A très bientôt !

Le bureau.

Toujours fidèles au poste,

nos professeurs sont heureux de vous accueillir :

Sylvie Jolly pour la randonnée et la gym adultes

Olivier Resnier pour la gym enfants (de 2 ans ½ à 7 ans)

Juliette Florentin pour la danse classique (de 4 ans à... la politesse nous interdit de le dire)

Myriam Ferrenbach pour le modern jazz (enfants, ados et adultes)

Pour clôturer la saison 2007-2008, nous avons proposé cette année un dimanche «Tonic» ouvert sans condition d'adhésion. Vous avez pu ainsi bénéficier d'une randonnée, d'une porte ouverte pour les enfants en gym (parcours d'athlétisme à l'extérieur et de gymnastique à l'intérieur) et d'un spectacle de danse. Toutes ces activités étaient gratuites. Nous avons mis des boîtes à votre disposition pour laisser vos dons; elles n'ont pas eu l'air de vous inspirer ! Par contre, merci de votre participation à la buvette : cet argent nous est nécessaire pour la bonne marche de l'association.

Et comme d'habitude, un grand merci à tous (parents, élèves, professeurs) : vous restez toujours aussi disponibles au cours de l'année et pour l'organisation du gala... et c'est tant mieux !

Une salve d'applaudissements spéciale pour Sylvie Lagorce : rien ne l'arrête, pas même tenir seule les buvettes du 21 juin et du 13 juillet !!! Une alliée bien précieuse pour Saint Léger Tonic

Enfin, quelques modifications ont eu lieu au sein du bureau : **Bienvenue à Gaëlle Asanovic et à Martina Guillard qui prend le poste tant convoité de présidente.**

Pour tout renseignement ou souci, n'hésitez pas à nous contacter :

Présidente | Martina Guillard 06 13 61 22 57 | martina@guillard.fr

Vice-Présidente | Sylvie Lagorce 01 34 86 33 45 | sylvie.lagorce@jouy.inra.fr

Trésorière | Marie-Françoise Sella 01 34 86 37 78 | mf.sella@wanadoo.fr

Secrétaires | Frédérique Lloret 01 34 86 37 73 | frederique.lloret@orange.fr

Patricia Marescot 01 34 86 38 79 | marescot@free.fr



SAINT-LEGER
TONIC



Entente sportive football Saint-Léger | Poigny | le Bréviaires

Cette toute jeune entente se porte bien.

David Le Cam, son président et Mathias Hadjadj, responsable séniors affichaient un bon optimisme lors du forum des associations. Cette année voit le nombre des licenciés atteindre les 150. Bravo à tous les bénévoles qui mettent leur compétence et leur enthousiasme au service du sport et nous montrent un bel exemple de coopération intercommunale. Très bon comportement des débutants tout au long de la saison. Ils ont bien représenté leur club, leurs communes et satisfait leur coach Jacques Paonessa qui les a emmenés avec leurs parents sur le plateau géant de Clairefontaine, le 25 mai.



ECOLE DE MUSIQUE

Ateliers musicaux info 06/08



En septembre 2008, l'école de Musique les Ateliers Musicaux célèbre ses 15 ans d'existence. Notre association fut fondée en 1993 et c'est grâce aux différents administrateurs bénévoles, parents d'élèves, élèves, professeurs, municipalités de la région Rambolitaine et principalement le support de la ville de Saint Léger en Yvelines que notre association a réussi à traverser ces années avec pour objectif de promouvoir l'art de la musique aux alentours.

Pour Les Ateliers Musicaux, cette année est un événement avec le départ à la retraite de Madame Katarina Glachant. Madame Glachant a rejoint les Ateliers Musicaux dès le début de la création de l'école comme professeur de piano. Nous saluons son dévouement, ses qualités humaines et pédagogiques, ainsi que son énergie dans l'accompagnement des élèves, grands ou petits, à travers l'apprentissage difficile de la musique. Pour Katarina la musique est sa passion et a toujours guidé sa vie. Au cours de ces années, elle a su partager et transmettre cette passion à ses élèves. Elle nous a confié avoir des projets musicaux orientés vers son instrument de prédilection : le clavecin. Lors de l'audition de fin d'année, ses élèves et l'ensemble des professeurs, les parents et le conseil d'administration lui ont manifesté leur sympathie, amitié et reconnaissance pour son dévouement au sein de l'association.



Départ en retraite de Madame Glachant

L'année s'achève avec une audition des élèves très riche en qualité avec une participation importante des élèves et des parents. Tous ont pu s'exprimer et faire partager le travail de l'année, l'éveil musical, les débutants instrumentistes en individuel, les ensembles constitués pour l'occasion, mais aussi les formations de groupe.

Les cours ont repris en septembre et pour le piano, Monsieur Dorian Perotin a repris les créneaux des cours de piano de Madame Katarina Glachant. Dorian a rejoint notre équipe pédagogique en 2005, il est de formation classique, musicien de Jazz et compositeur.



Audition des élèves le 25 mai 2008

Avec une équipe pédagogique de professeurs expérimentés et un conseil d'administration composé d'élèves et de parents d'élèves, l'école de musique, les Ateliers Musicaux, guide près de cent trente élèves dans leur apprentissage et perfectionnement de la musique. Notre philosophie est de développer une bonne pratique amateur pour les petits et les grands, sans rechercher une formation diplômante. Chaque élève progresse à son rythme par son travail. Les professeurs consacrent en cours d'instrument individuel une demi-heure ou quarante minutes à chaque élève.

La formation à la théorie musicale et l'enseignement du solfège sont intégrés au cours d'instrument. L'équipe pédagogique privilégie également la musique d'ensemble, tant il est vrai qu'apprendre la musique c'est surtout apprendre à jouer avec les autres.

www.ateliersmusicaux.fr

info@ateliersmusicaux.fr

06 74 71 61 11

Afin d'améliorer la communication avec les adhérents, nous avons mis à disposition cette année un site Internet, nous vous invitons à le consulter afin de mieux nous connaître.

Impressions d'audition du 25 mai 2008



Activités pour 2008/09

Eveil musical : Ce cours propose une initiation musicale par le jeu et l'écoute. Il s'adresse aux enfants de 4 à 7 ans, réunis en groupes de 4 à 7.

Instruments : piano classique, piano moderne, synthétiseur, guitare classique, guitare électrique, guitare basse, flûte traversière, batterie, percussions, violon, saxophone.

Informations et inscriptions : Présence aux forums des associations, inscription sur place. Visitez notre site www.ateliersmusicaux.fr, téléchargement : fiche d'inscription, les tarifs et les coordonnées des professeurs. Expédition des documents sur demande email ou téléphonique. Contact au 06 74 71 61 11 ou info@ateliersmusicaux.fr

Saint-Léger Jumelage



Week-End à Marliana

(5 au 8 Octobre 2007)



Vendredi 5 octobre, en soirée. 22 Lédégariens embarquent à Orly, pour rallier Pise quelque 1H30 plus tard, et rejoindre l'avant-garde de Saint-Léger (les Accorsini, Biadi, Leclerc et Vérardo, chanceux déjà sur place, depuis longtemps déjà, pour certains). Luca, Margherita, Fabio et les autres les attendent à l'aéroport de Pise pour les conduire à Marliana, où ils arrivent vers 22H et retrouvent leurs familles d'accueil.

Samedi 6 octobre. Beau temps. Train pour Florence, puis bus jusqu'au Piazzale Michelangelo pour une vue globale de Florence et de ses trésors. Visite de la superbe église San Miniato al Monte (enfin, dès que le mariage en cours nous en a laissé l'opportunité). Repas copieux (ah ! la pasta italiana !...), puis visite en deux groupes de « l'officina profumo-farmaceutica di Santa Maria Novella » (une des plus vieilles du monde) et de ses fresques magnifiques. Puis, visite des principaux sites de Florence pour ceux qui ne connaissent pas cette ville magnifique, alors qu'un second groupe va visiter l'église Santa Croce qui a tant souffert lors des inondations tragiques de 1966. Le soir, repas au restaurant « il Poggiolino » On chante La Marseillaise, car la France bat les All Black en quarts de finale de la Coupe du Monde de Rugby !

Dimanche 7 octobre. Tiens ! Beau temps encore ! Visite en car de Monterigione, petit village fortifié, puis de Siena la Magnifica. Nous commençons par un délicieux repas dans un petit restaurant siennois, avant que notre charmante guide nous promène dans les dédales de rues siennoises. Puis, le clou de la visite : la superbe cathédrale de Siena, ses marbres et ses tableaux.

Le soir, pizza à volonté au restaurant de la Misericordia, sur la place de Marliana, où nous fêtons le premier anniversaire du jumelage entre Saint-Léger et Marliana.

Lundi 8 octobre. Chouette ! Il fait beau ! **Matinée presque libre.** Visites de Montecatini et de ses thermes pour certains, de Pistoia pour d'autres. A midi, repas très copieux au Mago Bago, restaurant de nos amis Giovanni et Linda. Photos et embrassades sans fin avant de regagner Pise où quelques Lédégariens facétieux essaient, mais sans succès, de redresser la Tour.

Vol sans incident et retour à Saint-Léger après un week-end italien très ensoleillé et bien sympathique !



Week-End à Turners Hill (1 au 4 Mai 2008)

Judi 1^{er} Mai, 6 heures. Place du Gros Billot : Un superbe car de plus de 50 places, tout confort. A son bord, Jean-Jacques, le chauffeur aux 190 transports outre-Manche, ainsi que 30 membres de l'association, attendent le signal du départ pour Turners Hill, où ils rejoindront leurs hôtes anglais, ainsi que Luca Bernardi, Maire de Marliana, venu avec 3 jeunes italiens discuter avec nos amis anglais de l'éventualité d'un jumelage entre Turners Hill et Marliana.

Le voyage est fort agréable et sans surprise : Eurotunnel pour la traversée de la Manche, puis halte à Great Dixter House & Gardens, pour un pique-nique 'so british', sous un ciel suffisamment menaçant pour que chacun garde son vêtement chaud. Mais il était dit que ce voyage se ferait sous le signe du beau temps ! En effet, un beau soleil allait nous accompagner bientôt pour la visite du magnifique jardin et de l'étonnante maison de Christopher Lloyd, puis, quelques dizaines de miles plus loin, pour la visite de Royal Tunbridge Wells, charmante bourgade avec ses Pantiles.

Vers 18H30. Arrivée à Turners Hill, où nos hôtes nous attendent à l'Ark (maison du village) avec rafraîchissements et petits toasts bien appréciés, avant que Lédégariens et Marlianesi ne soient conduits dans leurs familles d'accueil respectives pour leur première soirée anglaise.

Vendredi. Le soleil est encore de la partie pour la visite de Brighton, où nous avons pu flâner dans cette adorable cité balnéaire, avant de déguster le fameux 'fish & ships' anglais dans un restaurant, au bout de la jetée. En deux groupes, nous avons pu également visiter le Pavillon Royal, avec les commentaires fort érudits (et en français) de Alison Denley, le professeur de Français de Turners Hill.

Le soir, délicieux repas au Crown, où Janice et John Mackelden (initiateurs anglais du jumelage) nous ont rejoints.

Samedi. Soleil voilé, mais soleil quand même ! Grosse déception, car la partie de cricket à laquelle nous devions assister a été annulée pour cause de terrain détrempé par les pluies du début de semaine. Qu'à cela ne tienne ! Nos hôtes nous organisent un charmant 'english picnic', avec des jeux connus (pétanque française, croquet anglais), et moins connus ('wellie throwing', lancer de botte). Intéressant... Nous nous devons de leur rendre la pareille lors d'un prochain week-end. Pourquoi pas un lancer d'enclume, n'est-il pas ? Il est, assurément !

Le soir, cochon de lait et 'Barn Dance' à la ferme Withypitts. Danse (!...), bière et rigolade pendant 3 heures d'affilée. Super !!!

Dimanche. Beau temps encore ! Pour ceux qui le désirent, office religieux Franco-Italo-Britannique à l'église 'Free Church' de Turners Hill, remise d'une bible en cadeau à Chantal Ghibaudo (représentant Jean-Pierre, Maire de Saint-Léger) et à Luca Bernardi (Maire de Marliana).

Repas d'au-revoir dans le jardin du Red Lion, puis départ vers 14h30, après maints baisers des uns aux autres.

Retour sans trop d'histoire, sauf à mentionner l'arrivée trop tardive pour prendre le train à l'heure prévue. A peine 1H30 plus tard, nous embarquons et arrivons à Saint-Léger vers 22H30, après un arrêt repas libre sur l'autoroute. Merci chauffeur, merci chauffeur, merci...

Nous avons accueilli une délégation italienne d'une trentaine de personnes du 19 au 22 septembre 2008 et plusieurs jeunes italiens courant novembre 2008. En Mai 2009 nous recevrons nos amis anglais et en automne 2009 nous irons de nouveau visiter la belle Toscane. Si vous êtes intéressés par ces voyages ou par l'accueil de familles anglaises ou italiennes, vous pouvez contacter Marie-Claude Verardo, au 01.34.86.34.90 ou mcverardo@free.fr.

...suite | Du côté des associations

L'Association Arts et Médiations, 10, route du perray 78610 Saint-Léger en Yvelines

M^{me} Caroline Piacentino, présidente
Coralie Grangeot intervenante

Cette année fut la première pour notre jeune association et pour l'activité nouvelle des arts plastiques à Saint-Léger. Avec deux groupes de 3 à 5 ans, le mercredi de 16h30 à 17h45 et de 9 à 14 ans, le vendredi de 18h00 à 19h45 où nous avons réuni une quinzaine d'enfants. Nous espérons plus d'adhérents l'an prochain et sollicitons les 7-9 ans pour nous rejoindre ! Pourquoi pas l'an prochain le vendredi de 17 à 18h30 pour les plus jeunes et de 18h30 à 20h00 pour les collégiens ! Cette année a été fructueuse en découvertes pour les enfants car nous avons abordé toutes les techniques sur des thèmes différents et très variés. Je vous propose en général, 2 ou 3 séances sur chaque thème pour les enfants-ados, 30 séances en tout dans l'année, pas d'atelier pendant les vacances scolaires – sauf des stages. Ce qui vous permettra durant l'année d'aborder les notions essentielles en peinture et dessin... et ensuite de travailler vos préférences pour s'y attarder...

Stage d'été du 21 au 24 août de 10 à 13h
Sujet : Saint-Léger, croquis et peinture en grand format... Pour les 10-16 ans.

Informations :

Coralie Grangeot et Caroline Piacentino.
coralie.grangeot@aliceadsl.fr



Nous avons terminé l'année par l'exposition des tableaux des enfants et adolescents le 21 et 22 juin, lors de l'exposition d'artistes confirmés de Saint-Léger. Les adolescents ont pu préparer l'encadrement, l'accrochage et se relayer pour voir le regard de tous sur leurs travaux de l'année...

Une sacrée expérience nouvelle !

Le Ciné-Club

à la salle des fêtes des Bréviaires

accueille les Léodégariens.

Une sélection de films est proposée
5 fois par an.

Pour tout contact :

M^{me} Danielle Robert
01 34 84 63 58



PROCHAIN RENDEZ-VOUS :
vendredi 12 décembre 20h30
« Les grands duos du rire »
Poiret et Serrault, Noiret et Darras



DIMANCHE 13 AVRIL 2008 Audition des élèves à St Léger

Un rendez-vous avait été donné aux musiciens de la région en ce dimanche 13 avril. La mairie de St Léger fut envahie de guitares, accompagnées par une batterie et quelques violoncelles, comme vous pouvez le voir sur les photos ci-contre. Des chanteuses furent accompagnées par leurs amis musiciens. Les couloirs servirent de coulisses pour se préparer ; la salle du conseil, après l'installation d'une estrade, fut reconvertie en salle de spectacle pour l'après-midi.

L'éveil musical, les pianistes, les chanteurs classiques et les violons avaient choisi de se retrouver à la Maison du Village.

C'est dans ce décor que les élèves des Chemins de la Musique ont donné leur audition annuelle.

Un pot de l'amitié réunit tout le monde en milieu d'après-midi.

Le spectacle terminé, tout rentra dans l'ordre et la mairie retrouva son calme.



Pour l'année 2008/09, voici nos nouveautés :

- La « **chorale d'enfants** » sera ouverte à tous les jeunes de 8 à 13 ans.
- Le « **concert des professeurs** », qui aura lieu le samedi 31 janvier à St Léger, soirée jazz.
- Le « **cours de guitare basse** ».

Les inscriptions se sont faites de 17h à 19 h30 les mardis 2 et 9 septembre à la maison des associations, ainsi qu'au forum le 6 septembre.

Vous trouverez sur notre site, « <http://lescheminsdelamusique.club.fr> », de plus amples renseignements sur les activités de l'année à venir.

Vous pouvez aussi nous contacter par téléphone au 06 72 13 43 01 .

Culture et Loisirs

L'association Culture et Loisirs a réuni 177 adhérents cette saison, soit une progression de 5% par rapport à l'année précédente.

Deux nouvelles activités ont vu le jour : un atelier de couture et l'apprentissage de l'italien sont désormais disponibles.

Des adhérents fidèles, des animateurs pédagogues et passionnés, une ambiance conviviale et sympathique, des bénévoles motivés et dévoués : tels sont les ingrédients qui contribuent au succès de l'association qui n'a d'autre ambition que de divertir, partager et mutualiser le savoir et les compétences de chacun. Votre participation, vos sourires et vos remerciements sont notre plus belle récompense.

Le Bureau :

Présidente : Sylvia FAIVRE-DUBOZ - 01 34 86 38 85

Vice-présidente : Sandrine LEBRUN - 01 34 86 36 50

Trésorière : Yolande ROBIN - 01 34 86 34 47

Secrétaire : Monique VITTECOQ - 01 34 86 32 81

Secrétaire adjointe : Christiane LAPEYRE - 01 34 86 32 25

Le Jeudi du Patrimoine

A la découverte de notre histoire et de notre patrimoine culturel avec **Dolly DERON (01 34 86 34 26)**... Cette année, 8 visites-conférences ont eu lieu dont la visite de la cathédrale de Chartres et le potager du roi à Versailles. Thèmes et époques furent variés. Merci à Paul Turbier pour sa présentation sur la descendance de Louis XVI. Pour la nouvelle saison, la première sortie s'est déroulée le 25 septembre.

L'italien est de retour

Certains se sont préparés mieux que d'autres à accueillir nos compatriotes italiens de Marliana avec l'aide de Marie-Claude pour qui la langue chantante n'a pas de secret. 12 adhérents ont fait honneur à leur professeur.

OENOLOGIE

Le succès de cet atelier est incontestable. 24 membres ont rejoint cette activité l'an passé autour d'**Alain BOEHRINGER (01 34 86 33 26)**. Séances de dégustation animées par un œnologue professionnel, découverte de nouveaux vins, sorties et repas sont au programme.

Encadrement

Bonne ambiance et travail créatif autour de **Brigitte GRAND (01 34 86 33 13)**. Les tableaux réalisés en cours d'année sont exposés depuis fin juin à la boulangerie de Saint Léger sur le thème des bonbons. Une exposition aux Essarts le Roi a été également organisée.

Peinture sur bois

Ambiance conviviale et chaleureuse autour de **Christiane LAPEYRE (01 34 86 32 25)** et d'un professeur qui met sa pédagogie au service des réalisations les plus diverses.

La Bourse aux jouets et le Marché de Noël



Voilà maintenant 6 ans que **Marie-Claude VERARDO (01 34 86 34 90)** organise ces deux rendez-vous incontournables de main de maître. Le Marché de Noël met à l'honneur nos artistes et nos artisans locaux ainsi que divers exposants

proposant leur production (alimentation, décoration, textile...). Ils étaient 43 cette année, dont 12 léodégariens !

La Bourse aux Jouets est à votre service, que vous soyez vendeur ou acheteur d'équipement pour enfant (jeux, jouets, matériel de puériculture...) : 672 articles déposés, 60% ont été vendus.

La Rumeur des Jardins

Cette activité a malheureusement déclaré forfait faute de participants. Mais gardez précieusement les coordonnées de **Florence FRANQUELIN (01 34 86 39 80)** qui n'a pas son pareil pour vous confier ses précieux secrets qui vous permettront d'exploiter au mieux vos espaces naturels.

Apprendre l'anglais

Marie-Claude VERARDO (01 34 86 34 90) anime cette activité avec l'aide d'**Hélène L'HUILLIER** qui met toute sa pédagogie et ses compétences linguistiques en œuvre pour faire découvrir le dialecte universel aux 8 élèves studieux.

Couture

Un franc succès pour cette nouvelle activité conduite par **Marie-Pierre ALLOUCHE**. Ses compétences, sa gentillesse et sa disponibilité sont de précieux atouts pour vous aider à maîtriser le fil et l'aiguille. Des stages pour ados seront proposés aux jeunes recrues dès la prochaine saison.

Maman Bébé

Dominique MARTEAU (01 34 86 35 17) aime les enfants et ils le savent ! Elle met son sourire et sa disponibilité à leur service et ils peuvent ainsi évoluer dans un environnement ludique et sécurisé. Trois manifestations se sont déroulées cette année avec la rencontre du Père Noël, la fête des mères et la venue des pompiers. Cette activité regroupe 30 adhérents.

La Chorale

C'est **Laurence GUILLOT (01 34 86 36 09)** qui vous accueillera au sein de cette activité, animée hebdomadairement par un nouveau chef de chœur : Bruno Resteghini, chanteur ténor de formation, et professeur de chant. Deux concerts ont été organisés en commun avec la chorale de St Lubin, accompagnés à l'orgue par Pascale Mélis.

Poterie

Ce nouvel atelier connaît un franc succès autour de **Sandrine LE-BRUN (01 34 86 36 50)** et de **Martina GUILLARD**, appréciée pour sa grande disponibilité et la qualité de son enseignement. Cette année l'atelier de poterie a réalisé un grand tableau de carreaux sur le thème des quatre saisons qui va être installé dans notre atelier. Le but de ce projet était d'en faire une petite vitrine de nos talents en poterie après quelques mois d'apprentissage. Nous espérons que ces carreaux originaux plairont à tous ceux qui sont amenés à utiliser ces locaux.

De plus cette année, nous avons aussi proposé des stages de poterie destinés aux enfants (6 - 10 ans) et adolescents (+11 ans). Ces stages ont rencontré un grand succès et nous comptons continuer l'année prochaine avec de nouveaux projets créatifs.

Pour la rentrée 2008-2009 quelques places d'apprenti-potier sont disponibles, alors si le travail avec la terre et une ambiance de détente vous intéressent, n'hésitez pas à nous le faire savoir !



Théâtre

Pour petits et grands, des exercices, jeux, improvisations, ... à travers l'apprentissage de textes classiques ou contemporains. Un travail sur la voix, la tenue en scène, la diction, les émotions, la gestuelle. Ces ateliers ont pour objectifs de former un groupe homogène et de révéler l'imaginaire de chacun.

Nos apprentis comédiens sont pilotés et mis en scène par **Valérie LEDUC**, et **Martine LENGLET (01 34 86 38 01)** est à votre service pour enregistrer vos inscriptions et répondre à toutes vos questions. Les adultes ont côtoyé avec joie : Molière, Aristophane, Tchekhov, Sophocle, La Fontaine mais aussi Anouilh, Bernanos, Tardieu, Delecroix, Giraudoux, Claudel, Dubillard, Calaferte, Llorcà, Réza... Un panel de ce qui avait été fait pendant cette saison a été présenté les Mardis 10 Juin et 17 Juin et a enchanté petits et grands !

Même s'il n'est pas exhaustif, le tissu associatif de Saint-Léger en Yvelines est dense. Les activités proposées au sein de notre association sont nombreuses et variées, et notre seul objectif est de vous satisfaire, répondre à vos attentes et vous permettre de vous réaliser dans les nombreux domaines que nous proposons.

Bien sûr, il serait indécent de ne pas remercier une fois encore chaque responsable d'activité, chaque animateur, ainsi que l'ensemble du bureau de « Culture et Loisirs » qui tous ensemble se font un devoir et une joie de vous accueillir et vous faire partager la passion qui les anime. Bien sûr, il serait indécent d'oublier de remercier tous les contributeurs actifs et passifs qui œuvrent dans l'ombre ou dans la lumière, et qui permettent à notre association de vivre, d'évoluer et de bénéficier d'une logistique et de conditions matérielles adéquates.

Vie pratique

Le site de la commune www.saint-leger-en-yvelines.com

La poste

est ouverte tous les matins de 9h à 12h sauf le mercredi.

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 15h30 à 17h30, le vendredi de 16h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Brûlage des déchets verts.

L'incinération des végétaux est autorisée, mais rigoureusement encadrée. Elle ne doit s'appliquer qu'aux végétaux et doit se faire sous la surveillance constante de l'intéressé, à ses risques et périls.

Incinération autorisée : du 1^{er} octobre 2008 au 28 février 2009

Incinération interdite : Les dimanches et jours fériés.

A proscrire : L'incinération de plastiques, d'emballages et autres planches de bois sur un chantier.

Dans tous les cas, le feu ne doit pas être allumé à moins de 25 mètres des habitations et ne doit occasionner au voisinage aucune gêne ni danger.

Dépôt des déchets verts ; Route de Rambouillet
Uniquement les déchets verts aux jours et heures d'ouverture.

Samedi : 9h | 12h - **Lundi :** 8h | 11h30 et 13h | 17h.

Cadastre | De Napoléon à l'Internet

1807-2007 | Bicentenaire du cadastre

Il y a 200 ans, en juillet 1807, Napoléon 1^{er} ordonnait à son ministre du Trésor, Nicolas-François Mollien, de créer un cadastre parcellaire dénombrant toutes les communes de l'Empire français, avec arpentage et évaluation de chaque parcelle de propriété.

Lancé par la loi du 15 septembre 1807 qui fixe les principes généraux du cadastre, ce travail considérable allait durer plus de 40 ans et rester pour la prospérité comme le « cadastre napoléonien ». Il va mobiliser certains grands scientifiques de l'époque, comme le mathématicien Jean-Baptiste Delambre, pour réaliser le « code cadastral » de 1811.

En 1850, quelque 100 millions de parcelles et 34 000 communes auront été ainsi répertoriées, soit, à peu près, ce qu'on retrouve aujourd'hui dans la base informatique du cadastre numérique.

2008 | Grâce à l'internet

Naviguer sur le plan cadastre avec son ordinateur est désormais la portée de tous. La direction générale des impôts offre l'accès gratuit par Internet aux 600 000 feuilles du plan cadastral sur le site www.cadastre.gouv.fr.

Pour effectuer une recherche, il suffit de disposer des références cadastrales, de l'adresse de la parcelle ou du nom du propriétaire associé à une commune.

Des outils permettent d'obtenir des informations sur plusieurs parcelles à la fois. En indiquant certains points du plan, il est possible de l'enregistrer pour le réutiliser ultérieurement.

Des extraits de plans peuvent être édités gratuitement et le téléchargement de fichiers depuis le site est également possible contre paiement en ligne. L'internaute peut aussi commander des feuilles de plan cadastral grand format sur support papier ou plastique, cédérom ou DVD.



Services à la personne | L'ABE vous aide



Vous recherchez une aide à domicile temporaire ou permanente pour le ménage, le jardinage, le petit bricolage, le soutien scolaire, l'initiation à l'informatique...

L'ABE (Association des Bénévoles des Essarts le Roi et des Etangs) vous met gratuitement en relation avec les personnes compétentes à la recherche d'un emploi.

L'ABE vous aide à assumer votre rôle d'employeur en vous expliquant vos droits, vos obligations et vos avantages fiscaux.

L'ABE vous apprend à utiliser le CESU (chèque emploi service universel)

N'hésitez plus à faire appel à nous !

Permanences :

lundi, mercredi et jeudi matin de 9h à 12h, 1^{er} étage de l'ancienne mairie.

Association loi de 1901.

Siège social : mairie des Essarts-le-Roi.

Site internet : <http://abessarts.free.fr>

Passeport

n'attendez pas la dernière minute !

À l'approche des vacances, le nombre de demandes de passeport s'accroît considérablement, par conséquent les délais également.

Si vous avez prévu de partir à l'étranger de l'Union européenne, contactez vite la mairie pour connaître les conditions et la liste des documents nécessaires à l'obtention du précieux sésame.

A noter : les enfants ne peuvent plus figurer sur le passeport des parents, leur propre livret est donc à faire.

Les urgences ne concernent que deux cas : une exigence professionnelle ou un voyage humanitaire (un cas familial grave n'est toujours reconnu), le tout dûment vérifié. Le passeport est alors valable un an au même prix et il ne peut pas servir pour aller aux Etats-Unis.

Pour tous renseignements, appelez la mairie au 01 34 86 30 61



L'écologie pratique

Des gestes au quotidien | Economie d'électricité

Quelques astuces qui peuvent rapporter gros...

► Dégivrez régulièrement vos appareils : trois millimètres de givre dans un congélateur ou un réfrigérateur entraînent une surconsommation d'électricité pouvant atteindre 30%.

► Nettoyez régulièrement l'arrière de votre réfrigérateur : la poussière accumulée peut doubler la consommation en électricité !

► Laissés en veille, un ordinateur comme un téléviseur ou un autre appareil augmentent de 10% votre consommation d'électricité.

► En utilisant votre lave-vaisselle ou lave-linge pendant les heures creuses, vous réaliserez des économies conséquentes sur votre facture EDF.

► Lors de l'achat d'un lave-vaisselle, d'une machine à laver, d'un sèche-linge ou d'un autre gros électro-ménager, préférez ceux portant le symbole « Energy star » : ils consomment 25% d'énergie de moins que d'autres modèles tout aussi récents.

► Inutile de laver votre linge à 90°C : les programmes 60°C ou 40°C des nouveaux lave-linge sont souvent amplement suffisants. Si vous faites sécher votre linge en sèche-linge, préférez les lave-linge avec essorage à 1200 tours/minute : cela raccourcira le temps de séchage.

► Pensez à raccorder vos appareils vidéo à une multiprise munie d'un interrupteur ou à un coupe-veille auto. Cela vous permettra d'arrêter tous vos appareils en un seul geste lorsque vous ne les utilisez pas.

► L'hiver, dès que la nuit tombe, fermez vos volets et doubles rideaux.

► Lorsqu'il fait froid, pour éviter que votre pièce ne se refroidisse trop vite, n'aérez pas plus de cinq minutes et coupez systématiquement le chauffage électrique.

► Laissez décongeler vos aliments dans le réfrigérateur : ce dernier profitera de la fraîcheur dégagée.

► Adaptez votre batterie de cuisine à vos plaques de cuisson (vitrocéramique, gaz) : vous gagnerez ainsi en consommation d'énergie.

► Pensez à faire détartrer votre chauffe-eau tous les deux ans et préférez les douches aux bains.

► Pour ne pas bloquer la chaleur, dégagez l'espace devant les radiateurs surtout les radiateurs radiants et dépoussiérez régulièrement l'arrière : vous éviterez ainsi une surconsommation d'énergie.

► Privilégiez les ampoules à faible consommation d'énergie pour les pièces où l'éclairage est fréquemment et durablement nécessaire.



Bon voisinage



Le bruit

De jour comme de nuit, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit. Si le bruit excessif est interdit, c'est que la tranquillité est un droit reconnu à chacun.

A ce titre, les horaires des travaux de bricolage ou de jardinage sont rigoureusement encadrés :

- > Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- > Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- > Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
- > Tout bruit excessif constaté entre 22h et 6h peut relever du tapage nocturne.

Les bruits troublant la tranquillité d'autrui sont punis d'une amende pouvant atteindre 450€.

Les pots d'échappement bruyants de motos, cyclomoteurs... sont à l'origine de nuisances sonores très importantes. Les conducteurs s'exposent à des contraventions et à l'immobilisation de leurs « deux roues ».

Les poubelles

Elles doivent être sorties juste avant le passage de la collecte (la veille au soir) et rentrées le plus rapidement possible après. Cela pour des raisons d'hygiène publique, de sécurité, de commodité de passage sur les trottoirs et autres voies publiques, et pour le respect de l'environnement.



Un cas de renard galeux signalé !

François Marie, Conseiller Municipal :

Le 3 septembre dernier, j'ai été appelé chez une voisine (dans le centre du village) pour aller ramasser un renard mort sur sa pelouse à proximité de sa maison. L'animal me paraissait galeux, et après l'avoir examiné, mon vétérinaire m'a certifié que c'était bien de la gale que cet animal avait succombé.

Dans la mesure où ceci peut très bien vous arriver, il ne faut surtout pas manipuler un renard sans gants jetables même si la gale n'est transmissible qu'aux chiens et chats.

Il faut ensuite obligatoirement vous débarrasser du renard mort soit en l'incinérant soit en l'enterrant après l'avoir, au préalable, recouvert de chaux.



Yvelines Campus

activités été

Du 7 au 25 juillet, les Yvelines Campus

ont ouvert leurs portes aux jeunes Yvelinois pour le troisième été consécutif. L'occasion pour de nombreux adolescents de partager des moments qu'ils plébiscitent pour la qualité des activités, de l'encadrement et des lieux d'accueil.

Yvelines Campus, le tube de l'été !

Cet été, près de 70 ateliers ont été proposés sur 6 sites : Les Bréviaires, la Bergerie nationale de Rambouillet, le Parc départemental de Montesson, l'Hippodrome de Maisons-Lafitte, les Boissets et Mantes-la-Jolie.

Depuis leur création, en juillet 2006, à l'initiative du conseil général, les Yvelines Campus ont fait du chemin : 7500 jeunes accueillis en 2006 ; près de 25000 Yvelinois de 12 à 18 ans cet été autour d'un programme séduisant, tourné vers les activités de nature, le multimédia ou l'expression artistique. Une offre diversifiée, fruit d'un travail réussi de concertation entre les services du Département et de nombreux partenaires : associations, mairies, Education nationale...

Depuis 2007, le programme est également développé à l'occasion des vacances de printemps, de la Toussaint et de Noël. Renseignements sur www.yvelines-campus.fr

le carnet

Naissances

- | Marceau MALBRANQUE, né le 13 Janvier 2008
- | Anaïs MONTFERMÉ, née le 14 janvier 2008
- | Timothée VIGNAUD, né le 19 janvier 2008
- | Léo HODIN, né le 8 février 2008
- | Pacôme SORDET, le 10 février 2008
- | Lola THIÉBAUD-COSTA, née le 20 février 2008
- | Yaël MIKLER, née le 3 juin 2008
- | Marjolaine MADELAINE-PICART, née le 3 juin 2008
- | Camille SORG, née le 29 juin 2008
- | Morgan COYAUX, né le 3 juillet 2008
- | Till VENISSE, né le 10 juillet 2008
- | Florian CAMUS, né le 4 août 2008
- | Opale BONIN, née le 6 août 2008
- | Angelina DERUELLE, née le 6 août 2008
- | Nathan ABOUT, né le 11 septembre 2008
- | Laurianne BAUDOUIN, née le 16 septembre 2008
- | Aliette DU CHEMIN DE CHASSEVAL, née le 29 septembre 2008
- | Ludmila JAURÈS, née le 22 octobre 2008

Mariages

- | Sylvain VERARDO et Elisabeth CONÇALVES, le 26 avril 2008
- | James GODFREY et Raphaëlle CHERCHÈVE, le 21 juin 2008
- | François MILLIER et Marie-Laure BAFFOY, le 21 juin 2008
- | Ghislain DECHEZLEPRETTE et lauré DELAMAIN, le 28 juin 2008
- | Grégoire POUSSARD et Marie AUDOUARD BELLENGER, le 25 septembre 2008

Décès 2008

- | ASSE veuve LEPAGNOL Germaine, le 8 janvier 2008
- | BUNEL Guy, le 8 janvier 2008
- | RATHSCHECK-PELICAN veuve GIRY Renate, le 9 janvier 2008
- | CHARAVEL Ernest, le 13 avril 2008
- | JEAN veuve MANENS Jeanne, le 17 avril 2008
- | LANGLOIS-MEURINNE Robert, le 21 avril 2008
- | DELACOSTE Odile épouse VALLANTIN-DULAC, le 9 mai 2008
- | DAVROULT Roland, le 1^{er} juin 2008
- | LELONG Veuve POREZ Paulette, le 6 juin 2008
- | CANO François, le 9 juin 2008
- | TARCHER Henri, le 23 juin 2008
- | MAUTIN veuve AUGIER Catherine, le 9 juillet 2008
- | MORANDI Gilbert, le 15 juillet 2008



Un nouveau centre équestre

vient d'ouvrir ses portes à la Vignerie. Vous y serez très bien accueillis.

Route de la vignerie - Contactez : Yannick Bouhaik - Tel. 06 78 93 09 71

Les Ecuries de la Vignerie : Pension au cœur de la forêt de Rambouillet, écuries intérieures, manège, carrières, paddocks, parking pour les vans, moniteur diplômé sur place, de nombreux chemins de sable à proximité des écuries.

ASSISTANCE ADMINISTRATIVE À DOMICILE

Besoin d'aide pour réaliser les actes administratifs de la vie courante

- Rédiger un courrier
- Remplir un formulaire
- Téléphoner aux organismes
- Vous assister lors de rendez-vous...

ASSISTANCE PRIVÉE

Délégez vos tâches administratives

Abellys propose la mise à disposition de manière ponctuelle ou régulière, d'une assistante personnelle expérimentée et équipée d'outils informatiques afin de faciliter votre quotidien.

ABELLYS est une société prestataire agréée par l'État.

01 34 86 33 89 - www.abellys.fr



4 route de Rambouillet
78610 Saint-Léger-en-Yvelines
Fax : 01 34 86 33 67
Email : contact@abellys.fr